



Avant Programme du CSO du 08 février 2015
Organisé par : La Fédération Tunisienne des Sports Équestres

N° : 64

Date : 03/02/2015

Date : 08 FEVRIER 2015

Lieu : CENTRE MILITAIRE DE LA SOUKRA –TUNIS –

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23ème édition, mise à jour au 1er janvier 2014.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25ème édition, mise à jour au 1er janvier 2014.
- Règlement vétérinaire, 13ème édition, mise à jour au 1er janvier 2014.

ORGANISATEUR :

Fédération Tunisienne des Sports Équestres

COMITÉ D'ORGANISATION :

Président : Hatem Ben Mabrouk

Organisateur : Anis Sellami

Trésorerie : Ridha Jemaii

Secrétariat: Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : Younes Bedoui

Membres : Imed Zarrouk Abdelhamid Baccouchi

Chronomètres : Abderrazak Boussaid

Chef Steward : Lassad hamdi Steward : Aid ben Naceur - Rochdi Malaoui

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Mondher Aloui

Chef de Piste Adjoint : Abdellatif Tounsi

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr. Akram Ben Saleh

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Idriss Ben Souda

MARECHAL FERRANT : M. RIDHA BADRAOUI

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 08 février 2015:

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve d'initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2: Epreuve préparatoire I (80 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3: Préparatoire II + Jeunes chevaux (90 cm)

13h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO* (100 cm)

14h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO** (115 cm)

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO*** (130 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE

Et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 80x 55m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente 1 : Dimensions : 55 x 30 m

Nature : Sable

Espace de détente 2 : Dimensions : 80 x 40 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com **Avant vendredi 06 Février 2015 à minuit.**
Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE La Soukra; **Avenue de l'UMA, Immeuble Nesma Apt2 RDC. Avant Samedi 07 Février 2015 à 12h.**

Frais : 15 Dinars pour les épreuves initiation et préparatoire, 10 Dinars pour le second engagement.
20 Dinars pour les épreuves CSO.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, **dans ce cas les frais d'engagement seront doublés. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE 08 Février 2015 :

EPREUVE 1 : Initiation

Date et heure: 08 février 2015 à 08h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème: Barème temps idéal (1)
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: Max 60 cm

(1) Barème temps idéal

- ☐ Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- ☐ La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base desquelles le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- ☐ Le plan du parcours doit être affiché.
- ☐ Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.
- ☐ Les couples seront classés selon :
 - 1- Le total de leurs pénalités dans le parcours.
 - 2- En cas d'Égalité **(1-)**, le temps du parcours converti en points de pénalité décide.
 - 3- En cas d'Égalité du nombre de point relatif au temps du parcours **(2-)**, le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- ☐ Chaque concurrent qui dépasse le temps limite (le double du temps idéal), est éliminé

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 2 : Préparatoire I

Date et heure : 08 février 2015 à 10h00
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : **Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)**
Vitesse : 325 m/mn
Hauteur: Max 80 cm
Largeur : Max 90 cm

Classement Chevaux	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille
Classement Poney	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 3 : Préparatoire II & Jeunes Chevaux

Date et heure : 08 février 2015 à 11h30
Catégorie de Cavaliers: Epreuve Préparatoire II : **Licence Qualification / Licence Compétition**
Epreuve jeunes chevaux / **Licence Compétition**

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

Catégorie de Chevaux: Epreuve Préparatoire II : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus
Epreuve Jeunes Chevaux : Jeunes Chevaux(3)
Barème : Epreuve Préparatoire II : Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
Epreuve Jeunes Chevaux : Barème A sans chrono sans Barrage (Art. 238.1.1)
Vitesse : 325 m/mn
Hauteur: Max 90 cm
Largeur : Max 100 cm

Dotation Jeunes Chevaux :

Une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier.

(2) Un tirage au sort distinct sera effectué pour l'épreuve Jeunes chevaux et l'épreuve préparatoire II, les jeunes chevaux passeront en premier.

(3) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE.

Pour les Jeunes Chevaux en concours ; Les protections des postérieurs doivent respecter les critères suivants :

- Longueur intérieure maximale de 16 cm.
- Largeur extérieure des attaches minimale de 5 cm.
- L'intérieur de la protection doit être lisse; (une couverture avec par exemple de la peau de mouton peut être utilisée, pour autant que cette couverture n'est pas rude ou blessante, la fixation doit être de type Velcro non élastique.
- Aucun crochet ou courroies ne peuvent être utilisés.
- La partie rigide arrondie de la protection doit être positionnée autour de l'intérieur du boulet.
- Aucun élément supplémentaire ne peut être utilisé avec les protections **(Article 257.2.4)**.

EPREUVE 2 : CSO*

Date et heure : 08 février 2015 à 13h00
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification/Licence compétition**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus
Barème : **Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)**
Vitesse : 350 m/min
Hauteur: Max 100 cm
Largeur : Max 110 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+150dt
2 ^{ème}	Médaille + 100dt
3 ^{ème}	Médaille + 75dt
4 ^{ème}	50dt
5 ^{ème}	25dt
Dotation Totale	400 Dinars

EPREUVE 3 : CSO**

Date et heure : 08 février 2015 à 14h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus
Barème : **Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)**
Vitesse : 350 m/min
Hauteur: Max 115 cm
Largeur : Max 125cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+200dt
2 ^{ème}	Médaille + 150dt
3 ^{ème}	Médaille + 100dt
4 ^{ème}	80dt
5 ^{ème}	70dt
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 3 : CSO***

Date et heure : 08 février 2015 à 15h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus
Barème : **Barème A au chrono avec barrage (Art.238.2.2)**
Vitesse : 350 m/min
Hauteur: Max 130 cm
Largeur : Max 135 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+300dt
2 ^{ème}	Médaille + 250dt
3 ^{ème}	Médaille + 200dt
4 ^{ème}	Médaille + 150dt
5 ^{ème}	Médaille + 100dt
Dotation Totale	1000 Dinars

ANNEXE I

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à untiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.